



## TRANSFORMATION DU SERVICE D'ENQUETES JUDICIAIRES DES FINANCES (SEJF) EN OFFICE NATIONAL ANTI-FRAUDE (ONAF)

### Déclaration Solidaires Finances

L'arrivée des pouvoirs judiciaires au sein du ministère des Finances (l'histoire va bientôt fêter son quart de siècle ...) est une réussite.

Ceci est avant tout dû à l'engagement des agent.es (SNDJ, SEJF et bientôt ONAF) qui se sont lancés dans cette aventure qui était un - relatif - saut dans l'inconnu ... Notons tout de suite, du côté de l'engagement des administrations, cela fut beaucoup plus chaotique, surtout à certains moments. Ce dernier constat va assez vite s'illustrer dans l'analyse du sujet du jour.

Voici maintenant l'ONAF qui succède au SEJF. On serait presque tenté de vous dire : « doucement sur les changements de sigle ! Par contre, accélérez sur les moyens de nos/vos ambitions ».

Au passage d'ailleurs, un bilan serait bienvenu...

Nous avons une pensée émue pour Gabriel Attal, qui avait décliné un plan anti-fraude vibrionnant, depuis les locaux du SEJF. **Solidaires Finances** avait craint que, si l'ambition était louable, il y avait quand même une assez large part de « com ». Le présent dossier semble le démontrer.

En effet, quels sont les puissants moyens humains, matériels, informatiques qui accompagnent ce changement ? À ce jour, on ne les a pas vus. En tout cas, pas dans le PLF 2024 !

✓ **S'agissant des effectifs**, **Solidaires Finances** relève notamment l'état de la partie DGFIP, avec ses 27 agent.es sur 40 prévu.es, en n'oubliant pas que le doublement (passage à 80 emplois) évoqué dans la conférence de presse de l'époque se fera ... sur 3 ans !

✓ **Solidaires Finances s'interroge sur le sigle également.** ONAF semble plus ou moins (national versus central) faire référence aux Offices, façon ministère de l'Intérieur, avec un rôle de chef de file et de pilotage stratégique. Or, non seulement le service n'est pas renforcé en conséquence, mais même son positionnement juridique pose question. Par exemple : il est en charge du blanchiment, mais n'a pas les attributs du chef de file en la matière. À tout le moins, le rapport avec nos ami.es relevant de Beauveau n'est pas des plus clairs.

La fraude sociale figure parmi les nouvelles compétences. **Solidaires Finances** rappelle ici qu'entre fraude fiscale et fraude sociale, il n'y a pas photo en termes d'enjeu financier ! Par ailleurs, si le but du jeu, est d'employer « l'arme ultime » (les pouvoirs judiciaires) pour des dossiers « bûchette » avec deux ou trois clampins (désolé pour la raideur des mots, c'est pour les besoins de l'image ...), **Solidaires Finances** estime que ce n'est pas la vocation de ce service.

Si le service, sous ses formes successives, a démontré sa capacité, il reste encore beaucoup à construire :

- ✓ **une façon de travailler ensemble** (Douane/ DGFiP) ;
- ✓ **un statut plus approprié** pour les agent.es DGFiP (les agents des Douanes ayant eu la chance de l'existence du statut de la surveillance) ;
- ✓ **des unités locales** comportant les deux administrations ;
- ✓ **des structures d'appui** notamment au niveau des capacités en termes d'informatique.

La présente liste n'est pas limitative ...

Vous pourrez nous rétorquer que c'est une première mise, une « sorte de pied glissé dans la porte » (cette façon de procéder fut un des ressorts de l'avancée de ce service). Mais **Solidaires Finances** peut assez tranquillement vous certifier que les agent.es concerné.es en ont un peu assez d'avoir ledit pied coincé (à force, c'est douloureux ...)

Si cette mission demeure attractive, il ne faut d'ailleurs pas négliger une possibilité d'usure qui pourrait être néfaste à ces métiers à la fois exigeants et très spécifiques.

Là, **Solidaires Finances** est manifestement au milieu du gué.

Pour l'ensemble de ces raisons, alors que nous pourrions choisir un vote positif s'agissant de la montée en puissance d'une mission, **Solidaires Finances** devine que le vote sera tout autre.

L'administration fait certes parfois des bons choix. Au cas d'espèce, ce fut assez bien joué de mettre à la tête du service des magistrats. Tout comme il est bienvenu de prévoir la composante APJ, avancée louable.

Mais à part ça ? Et bien ... en fait rien. D'où ce vote « négatif pour un manque d'ambition » (réelle !).

**Solidaires Finances** rappelle que la lutte contre la fraude est bien évidemment un fondement de nos missions, qui ne peut se cantonner – très largement – à de la communication.

**Solidaires Finances** appuie pleinement le renforcement des capacités judiciaires de Bercy. Celles-ci doivent toutefois avant tout se concentrer sur les missions fiscales et douanières, qui ne doivent pas être « diluées » dans une évolution administrative aux contours plus flous. S'agissant des acronymes, les agent.es des Douanes furent déjà inquiet.es de la disparition du « D » (Douane) dans le passage à SEJF, voilà qu'assez peu de temps après, on perd le « F » des Finances. Attention à la force des symboles !

Par ailleurs, cette dimension judiciaire doit être une composante d'un ensemble incluant tous les autres services administratifs, de terrain, à qui on doit donner les moyens de pouvoir pleinement jouer leur rôle. Il ne s'agit pas de faire de ce futur ONAF une sorte d'alibi ou de paravent, dissimulant plus ou moins bien une attrition globale des moyens de lutte contre la fraude.

Or, **Solidaires Finances** estime, pour l'heure, que nous sommes assez loin de nos « attendus » en la matière.